

Certifié conforme et exact à l'original
Yann-Frédéric MARIE

certifié conforme et exact

SAS 7D2 architecture

SAS au capital de : 5000 euros

Siège Social : 82, rue du Faubourg Saint-Antoine – 75012 Paris

Numéro RCS = 80872039500033



PROCÈS VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE LA SOCIÉTÉ 7D2 Architecture

Réunie le 14 novembre 2025 à 9h00 au siège de la société : 82 rue du Faubourg Saint-Antoine – 75012 Paris

Les associés de la société 7D2 Architecture se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation du président.

I - Présidence

L'assemblée générale est présidée par Yann-Frédéric MARIE, président de la SAS.

Le président constate que :

Les associés représentant au moins la majorité prévue sont présents ou représentés.

L'assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

II – Ordre du jour

1. Décision de dissolution anticipée de la société.
2. Nomination d'un liquidateur amiable.
3. Détermination des pouvoirs du liquidateur.
4. Fixation du siège de la liquidation.
5. Questions diverses.

III - Délibération

1. Dissolution anticipée de la société

L'assemblée, après en avoir délibéré, décide la dissolution anticipée de la société à compter du 17 novembre 2025. Cette décision met fin aux fonctions du président à cette même date.

La résolution est adoptée à la majorité requise.

2. Nomination du liquidateur

L'assemblée nomme en qualité de liquidateur amiable, pour la durée des opérations de liquidation :

Carl-Éric MARIE, demeurant à Labaysse, 31370 Forgues qui accepte la fonction et déclare n'être frappé d'aucune interdiction légale.

3. Pouvoir du liquidateur

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus étendus pour :

Certifié conforme et exact à l'original
Yann-Frédéric MARIE

certifié conforme et exact



- Réaliser l'actif.
- Réaliser le passif.
- Apurer le passif.
- Représenter la société auprès des administrations et tiers.
- Engager et terminer toutes les procédures de liquidation.

4. Siège de la liquidation

Le siège de la liquidation est fixé au siège de la société : 82, rue du Faubourg Saint-Antoine – 75012 Paris.

Où toute correspondance devra être adressée et où les documents sociaux seront tenus à disposition.

5. Clôture de la séance

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11h.

Fait à Paris le 14 novembre 2025

Le président de la séance,

Yann-Frédéric Marie



L'associée

Monique Marie

